

POLICY BRIEF

Opportunités et stratégies de mobilisation de la contribution du secteur privé aux investissements pour la sécurité en eau et la résilience climatique au Bénin et dans la portion nationale du bassin de la Volta.

MESSAGES CLES

- ☞ **Le changement climatique n'est pas seulement source de dégâts mais présente aussi des opportunités pour le secteur privé.**
- ☞ **Le secteur privé est un puissant moteur de la croissance économique ; il a été la force motrice de la transformation du Bénin, qui est passé de la catégorie des pays les plus pauvres du monde à celle de pays à revenu intermédiaire.**
- ☞ **Bien qu'ayant d'énormes potentialités pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique, le secteur privé intervient actuellement beaucoup plus comme prestataires de services que comme investisseurs.**
- ☞ **L'accès à l'information, l'accès aux financements, le climat des investissements et les approches d'implication du secteur privé constituent les principales contraintes et barrières qui freinent la contribution du secteur privé aux investissements dans la sécurité en eau et la résilience climatique.**
- ☞ **Le soutien public doit être plus accru pour sensibiliser et**

renforcer les capacités d'intervention du secteur privé à dans la lutte contre le changement climatique et à accéder plus facilement aux divers guichets de financements climatiques

INTRODUCTION

Ce document d'orientation politique examine le rôle du secteur privé dans la gestion du changement climatique en général et dans la sécurité en eau et la résilience climatique au Bénin en particulier pour fournir les orientations politiques conduisant à un meilleur engagement dudit secteur. D'abord, il fournit une justification de l'engagement du secteur privé dans les actions d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique ainsi qu'un aperçu de son implication actuelle de même que les obstacles à une évolution de la situation. Ensuite, il décrit les opportunités et les bonnes pratiques identifiées en Afrique et dans d'autres régions du monde. Enfin, il formule des recommandations à l'intention des décideurs politiques afin de créer un environnement propice pour le renforcement de la contribution du secteur privé à la sécurité en eau et à la résilience climatique au Bénin en général et dans la partie béninoise du bassin de la Volta en particulier.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ACTEURS DU SECTEUR PRIVE BENINOIS ?

Le secteur privé béninois est dominé par l'informel. Neuf entreprises sur dix sont des Unités de Production Informelles (INSAE, 2019¹).

Les entreprises formelles sont des organisations de tailles et de formes très diverses. De manière générale, l'initiative individuelle prédomine dans la création d'entreprises. En effet, de 2016 à 2021, la grande majorité des unités économiques du secteur privé sont des entreprises individuelles (87,15%), suivi des SARL² (12,43%), et des SA³ (0,23%), confirmant d'une part, les résultats du RGE2⁴. L'ensemble des autres unités économiques ne représentaient que 0,19% du secteur privé.

Les acteurs du secteur privé évoluent dans un environnement institutionnel très foisonnant et assez dynamique, notamment sous forme de groupe de défense de leurs intérêts professionnels. On dénombre plus d'une centaine de fédérations et d'associations professionnelles d'entrepreneurs tous secteurs confondus. Il existe des organisations professionnelles par filière d'activités et des fédérations faitières. Trois niveaux d'organisation ont été identifiés : les structures faitières, les associations et les unités économiques ou entreprises.

POURQUOI SUSCITER L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE BENINOIS DANS LA LUTTE CONTRE

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Le Bénin est classé parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique. Le niveau de pauvreté, la fragilité des infrastructures et la dépendance de la majorité de la population de l'agriculture amplifient les risques. Les manifestations du changement climatique impactent les entreprises béninoises à tous les niveaux de leur chaîne de valeur. C'est la raison pour laquelle le gouvernement investit de manière significative dans des initiatives visant à s'adapter au changement climatique et à garantir la vie et les moyens de subsistance de la population. Cependant, étant donné les coûts élevés de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique et les contraintes budgétaires publiques, l'engagement du secteur privé est nécessaire pour augmenter les investissements existants dans les initiatives de lutte contre les effets du changement climatique. Plusieurs raisons justifient la nécessité d'engager le secteur privé :

- le secteur privé est une source importante de financement, d'innovation, de technologie et d'expertise en matière de gestion des risques qui reste pratiquement inexploitée par le secteur public au Bénin en ce qui concerne le changement climatique ;
- le secteur privé est un puissant moteur de la croissance économique ; il a été la force motrice de la transformation du Bénin, qui est passé de l'un des pays les plus pauvres du monde au statut de

¹ INSAE, 2019, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) Bénin, 2018

² Société à Responsabilité Limitée

³ Société Anonyme

⁴ Recensement Général des Entreprises, INSAE, 2008

pays à revenu intermédiaire. Compte tenu des risques importants que le changement climatique fait peser sur la croissance économique, il est essentiel d'impliquer les acteurs économiques privés dans la gestion de ces risques ;

- le secteur privé lui-même est fortement exposé au risque climatique par le biais de ses actifs, de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement. Il y a donc de bonnes raisons d'investir dans la gestion du risque climatique, à la fois pour se protéger mais aussi pour exploiter les nouvelles opportunités commerciales découlant du changement climatique. Le développement de nouveaux produits et services pour lutter contre le changement climatique peut également renforcer la compétitivité de l'économie nationale aux niveaux sous régional et mondial.

CONTRIBUTION ACTUELLE DU SECTEUR PRIVE AU BENIN

La contribution actuelle du secteur privé au financement de la sécurité en eau et la résilience climatique est très infime. Les entreprises interviennent beaucoup plus en tant que prestataires de services. Elles ne s'investissent dans les actions visant la sécurité en eau et la résilience climatique que sur appel d'offres. Seulement une quinzaine d'entreprises financent actuellement des actions en lien avec la sécurité en eau et la résilience climatique. Ces acteurs peuvent être classés en trois catégories en fonction de leur motivation.

1^{ère} catégorie : respect de la réglementation

Cette catégorie regroupe les entreprises qui interviennent dans le cadre de la mise en

œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). L'élaboration et la mise en œuvre du PGES est une exigence légale à laquelle toute entreprise de réalisation de travaux d'une certaine envergure est soumise.

2^{ème} catégorie : responsabilité sociétale de l'entreprise

Il s'agit d'entreprises qui cherchent à améliorer leur image auprès des consommateurs/clients en investissant dans des actions de reboisement, d'approvisionnement en eau potable, etc.

3^{ème} catégorie : recherche et/ou amélioration du profit

Ce sont des entreprises productrices d'eau minérale qui se retrouvent actuellement dans cette catégorie. Elles mènent des actions pour protéger les champs de captage de l'eau utilisée afin d'éviter toute contamination préjudiciable à leur chiffre d'affaires.

CONTRAINTES ET BARRIERES A L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE

La figure 1 ci-dessous présente la synthèse des contraintes à la contribution du secteur privé aux investissements transformateurs du genre dans la sécurité en eau et la résilience climatique.



Figure 1: Principales contraintes et barrières

OPPORTUNITES D'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE

Deux types d'opportunités ont été identifiées dans le cadre de cette étude. Il s'agit des opportunités financières et des opportunités techniques.

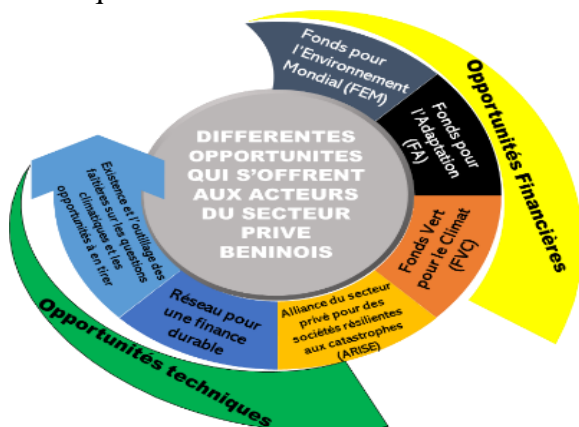


Figure 2: Différentes opportunités identifiées

BONNES PRATIQUES SUR L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE

Plusieurs approches ont été développées de par le monde pour améliorer la contribution du secteur privé et particulièrement des MPME à la lutte contre le changement climatique. Les banques (commerciales et de développement) sont au cœur de ces initiatives. De nombreux instruments financiers ont été développés et mis à la disposition des acteurs du secteur privé. Il s'agit entre autres de/des : (i) obligations climatiques/vertes ; (ii) co-financement ; (iii) prêts concessionnels ; (iv) échanges de dettes ; (v) subventions ; (vi) garantie ; (vii) assurance/gestion des risques ; (viii) prêts non concessionnels ; (ix) paiement de services écosystémiques et (x) financement climatique basé sur les résultats.

Aussi faut-il noter que les mécanismes financiers issus de la CCNUCC accompagnent les banques et les états dans l'appui au secteur privé. Le FVC a même créé un département dédié au secteur privé. Enfin, certains pays ont mis en place des cadres de dialogue/concertation Etat/Secteur Privé pour faciliter l'implication et la contribution du secteur privé aux financements climatiques.

STRATEGIE POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE

Tenant compte des caractéristiques du secteur privé béninois, cinq (5) principes directeurs devront être respectés dans le processus d'engagement du secteur privé :

1. S'engager au niveau approprié pour l'activité

2. Engagez d'abord le secteur, plutôt que l'entreprise (les organisations des acteurs du secteur privé jouent un rôle important dans l'économie. Travailler avec ces organisations peut contribuer à améliorer

3. Utiliser les structures (Accéder aux groupes de travail pour les activités liées au climat ou la prise de décision sectorielle)

4. Donner l'exemple (Tirer parti de la participation active du secteur privé dans l'économie pour piloter et démontrer les avantages d'un comportement commercial résilient

5. Assurer le dynamisme et la veille stratégique (Suivre les changements dans le paysage commercial, et adapter cette approche en conséquence)

Figure 3: Principes directeurs de l'engagement du secteur privé

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Le gouvernement du Bénin peut prendre une série de mesures pour soutenir l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le changement climatique. Il s'agit entre autres de :

- assurer la prise en compte des particularités du secteur privé dans les politiques et les plans liés au climat en incluant des rôles et des responsabilités spécifiques, des actions concrètes et des échéances pour des acteurs spécifiques ;
 - accroître le soutien public pour sensibiliser et renforcer les capacités du secteur privé à s'engager dans la lutte contre le changement climatique et à accéder aux guichets de financement climatique ;
 - stimuler le développement de produits et de services qui contribuent à la lutte contre le changement climatique à travers le développement des offres de marchés publics prenant en compte les considérations climatiques ;
 - soutenir le développement du marché des capitaux et la capacité des prestataires de services financiers à développer des produits financiers à plus long terme. Cela permettra aux acteurs privés de poursuivre des objectifs à plus long terme, notamment l'investissement dans la lutte contre le changement climatique ;
 - sensibiliser les acteurs privés au fait que l'action contre le changement climatique, en particulier l'adaptation, qui est le plus grand besoin au Bénin, n'est pas que de la responsabilité du secteur public. Le secteur privé est tout aussi exposé aux risques climatiques et peut fournir les capacités d'innovation, de technologie et de gestion des risques nécessaires à l'élaboration de solutions ;
- promouvoir et lancer des partenariats public-privé dans les secteurs sensibles au climat; et
- développer des partenariats solides avec les associations d'entreprises et les structures faitières qui représentent le secteur privé, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), le Conseil National du Patronat (CNP), la Fédération des Petites et Moyenne Entreprises du Bénin qui sont des organismes très écoutés par les chefs d'entreprise.
- Soutenir les banques et établissements financiers dans le développement de stratégies de prêt et d'accompagnement des projets de gestion ou de réduction des risques climatiques.